

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	26
Nombre de pouvoirs	10
Votants	36

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2025 – 017

INFORMATION DELIBERATIONS DU BUREAU ET ARRETES DE LA PRESIDENTE

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à 18h00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Gioux, au nombre de vingt-cinq sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 27 mars 2025.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

Gisèle ANTON (Suppléante Guy BRUNET) ; Jean-Pierre LANNET ; Jacques MOUTARDE ; Jean-Luc LEGER ; Catherine DEBAENST ; Didier TERNAT ; Alain DETOLLE ; Renée NICOUX ; Alain ROULET ; Philippe ESTERELLAS (à partir de 18h30 au point A.3) ; Philippe COLLIN (à partir de 18h10 au point information délibérations du Bureau) ; Benjamin SIMONS ; Marina BONIFAS ; Thierry LETELLIER ; Laurent LHERITIER ; Evelyne CHABANT ; Laurence CHEVREUX ; Pierrette LEGROS ; Christian ARNAUD ; Evelyne PINLON ; Jean-Louis JOSLIN ; Gérard AUMEUNIER ; Denis PRIOURET ; Monique DEPEIGE ; Didier MIOMANDRE ; Claude BIALOUX ; Valérie BERTIN.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

Stéphane DUCOURTIOUX à Jean-Pierre LANNET ; Isabelle DUGAUD à Jacques MOUTARDE ; Michel GOMY à Jean-Luc LEGER ; Alexis TOURADE à Claude BIALOUX ; Serge DURAND à Valérie BERTIN ; Marie-Hélène FOURNET à Renée NICOUX ; Philippe LEFAURE à Alain ROULET ; Nadine RAVET à Didier MIOMANDRE ; Pascal MERIGOT à Pierrette LEGROS ; Jacques TOURNIER à Denis PRIOURET.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Mesdames et Messieurs

Nadine HAGENBACH ; Céline COLLET-DUFAYS ; Thierry ROGER ; Marie-Françoise HAYEZ ; Bernard ROUGIER ; Annick BAUCULAT ; Jacques BŒUF, Roger FOUGERON.

Philippe ESTERELLAS (jusqu'à 18h30 au point A.3).

REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-023-200044014-20250410-2025_017-DE

Madame Valérie BERTIN présente le rapport suivant.

Conformément à l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de chaque réunion de l'organe délibérant, la Présidente rend compte des attributions exercées par délégation et des travaux du Bureau exercés par délégation.

Ainsi, depuis le précédent conseil, les délibérations de Bureau suivantes ont été prises :

- **Délibération N° 2025-B-006** du 12 mars 2025 : Demandes de financement – CAF de la Creuse,
- **Délibération N° 2025-B-007** du 12 mars 2025 : Adhésion de la Communauté de communes à l'association foncière agricole libre de La Villedieu,
- **Délibération N° 2025-B-008** du 19 mars 2025 : Tarifs séjour avril 2025 ALSH Felletin et Gentioux

Par ailleurs, depuis le précédent conseil, l'arrêté suivant a été pris :

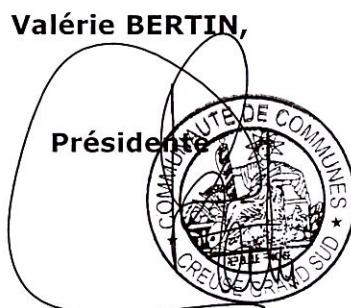
- **Arrêté N° 2025-003** du 20 mars 2025 : portant acte de nomination des mandataires de la régie de recettes du Centre Aquasud, piscine d'Aubusson.

Le CONSEIL de la Communauté, après avoir entendu l'exposé qui précède :

- **PREND ACTE** de cette information.

Ainsi fait et délibéré le 10 avril 2025 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le



REÇU EN PREFECTURE

le 16/04/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-023-200044014-20250410-2025_017-DE